



## MARS 2016 COMMUNIQUÉ

Intéressement 2015 à ERDF

## Les chiffres de l'intéressement 2015 à ERDF sont tombés.

La communication de la direction d'ERDF laisse penser qu'elle est satisfaite de l'atteinte des objectifs pour l'intéressement; alors que le critère sur le taux de satisfaction clients raccordement, lui, ne l'est pas. Sans oublier que l'abondement a, de son côté, déjà subi une diminution, si on ajoute à cela les 240 euros qui viendront se déduire de l'intéressement : c'est un véritable coup dur pour les salariés!

## 240 EUROS DE MANQUE À GAGNER POUR LES AGENTS

Ce sont donc 240 euros qui viendront se déduire de l'intéressement des agents à cause de la non-obtention de cet objectif.

On peut comprendre que certaines exigences réglementaires et légales (renforcement DT\*/DICT\*\*, coordination sécurité sur les chantiers et émergence des contraintes amiante) ont pu venir impacter, en partie, ce critère.

Mais FO Énergie et Mines estime également que l'objectif n'a pas été atteint à cause d'un défaut d'organisation et un manque de moyens humains. Il en va de la responsabilité de la direction de donner les ressources nécessaires pour diminuer les délais et simplifier le parcours client.

Ce ne sont pas les décideurs qui sont en contact tous les jours avec les clients et qui doivent justifier de tel ou tel retard dans le raccordement, ce sont les agents sur les plateaux d'accueil ou sur le terrain.

## OUI, MAIS PAS PERDU POUR TOUT LE MONDE

La direction semble se satisfaire de ce résultat et pour cause... Ces sommes non distribuées au titre de l'intéressement serviront, n'en doutons pas, à régler une partie de la facture due au changement de nom d'ERDF imposé par la CRE.





<sup>\*</sup> Déclaration projet de travaux

<sup>\*\*</sup> Déclaration d'intention de commencement de travaux